



CHARTE D'ENGAGEMENT POUR L'ACCESSIBILITÉ ET L'INCLUSION

EVA FORMATION CONSEIL

1. Notre engagement

- Garantir l'accès à nos formations à toutes les personnes, sans distinction ni discrimination.
- Promouvoir une approche inclusive intégrant les besoins spécifiques liés au handicap, à la santé ou aux conditions particulières d'apprentissage.

2. Accueil et accompagnement

- Identifier en amont les besoins spécifiques des stagiaires.
- Adapter les modalités pédagogiques, techniques et organisationnelles.
- Assurer la confidentialité des échanges.

3. Mobilisation des partenaires

- Travailler en lien avec les acteurs spécialisés (MDPH, Cap Emploi, Agefiph, etc.).
- Orienter et informer chaque personne sur les dispositifs d'aide et de compensation disponibles.

4. Engagement du personnel

- Sensibiliser et former les intervenants à l'accueil inclusif.
- Promouvoir le respect, la bienveillance et l'égalité de traitement.

5. Suivi et amélioration continue

- Évaluer régulièrement nos actions pour renforcer l'accessibilité de nos formations.
- Mettre à jour chaque année notre répertoire territorial des acteurs handicap, emploi et prévention.

Référente handicap et inclusion :

Nadia Husson – Présidente & Formatrice

EVA Formation Conseil – SAS - SIRET : 94960736100011 – APE 85.59A

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44670779367 - Préfet de la Région Grand Est

📞 06 20 08 39 25 📩 educationvieffective@gmail.com formationconseil.eva@gmail.com

🌐 www.eva-educationvieffective.com